

APPARTEMENT

A.1

55.82 m<sup>2</sup>

surface habitable

 / 1 chambre

 / 8.33 m<sup>2</sup>

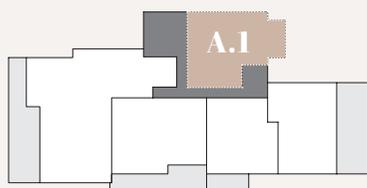
○ HALL : 4.36 m<sup>2</sup>

○ SÉJOUR-CUISINE-SÂM : 26.89 m<sup>2</sup>

○ WC : 1.76 m<sup>2</sup>

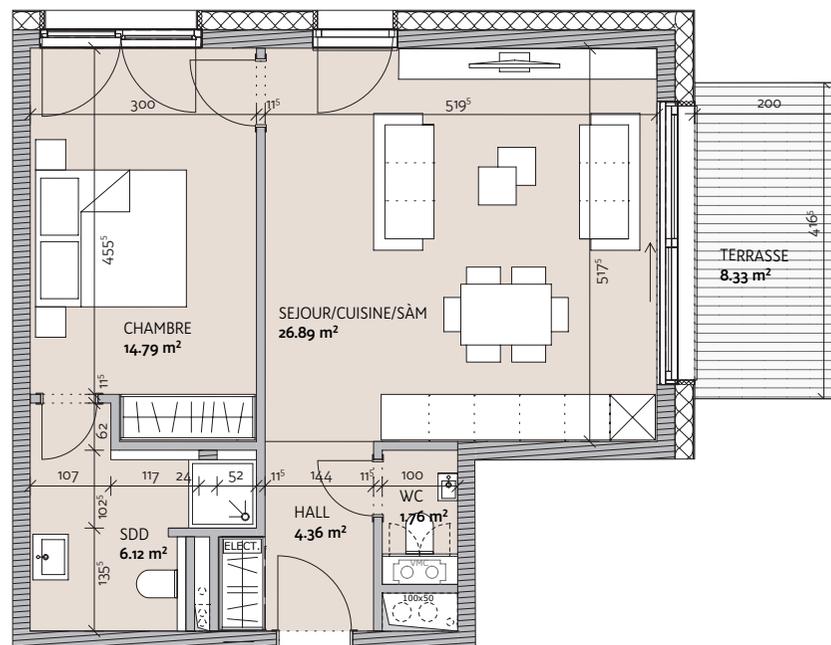
○ SALLE DE DOUCHE : 6.12 m<sup>2</sup>

○ CHAMBRE : 14.79 m<sup>2</sup>



Rez-de-chaussée

## RÉSIDENCE **AVANT-SCÈNE** / REMICH



Dossier commercial - janvier 2020

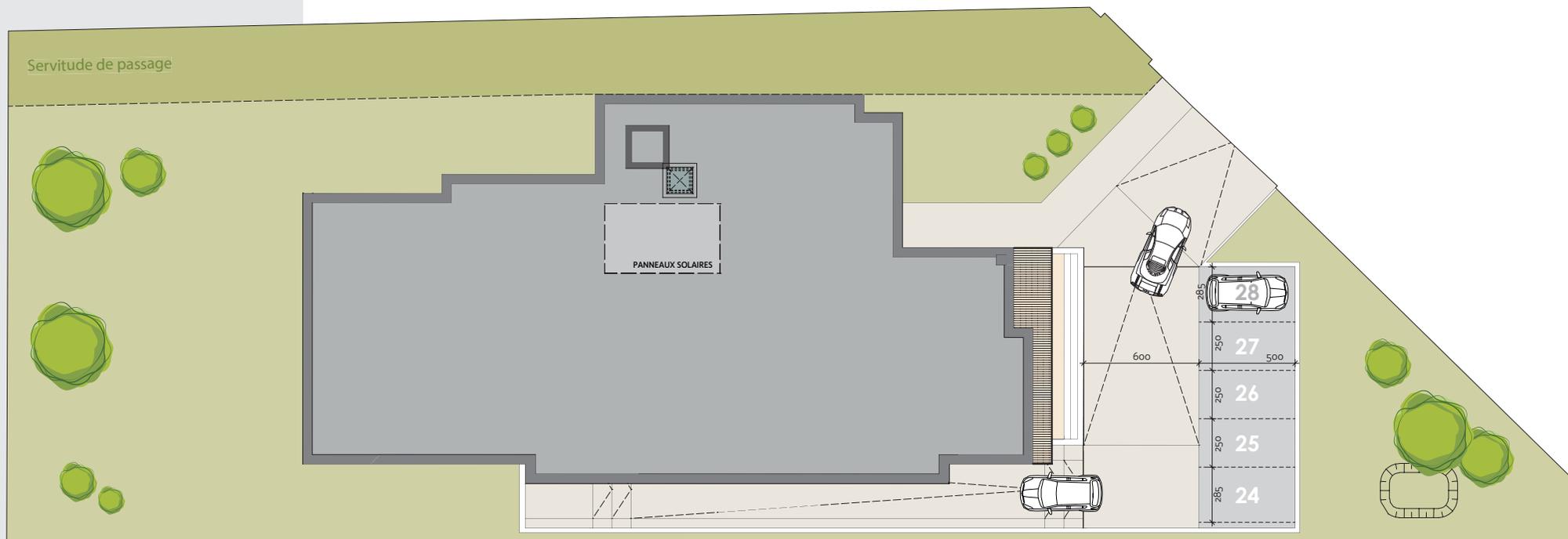
NB : Planification sous réserve de modification technique. Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de  
Les surfaces affichées sont des surfaces brutes et peuvent différer par rapport aux surfaces du cadastre vertical qui seules feront loi.  
Seuls les éléments décrits dans la notice descriptive font partie de la vente. Le mobilier est représenté à titre d'exemple et ne fait pas partie de la vente.

**DOSSIER DE VENTE PAR CKM PROMOTION IMMOBILIERE**



REZ-DE-CHAUSSÉE

# RÉSIDENTICE **AVANT-SCÈNE** / REMICH



○ 5 PARKINGS EXTÉRIEURS

Dossier commercial - janvier 2020

NB : Planification sous réserve de modification technique. Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de  
Les surfaces affichées sont des surfaces brutes et peuvent différer par rapport aux surfaces du cadastre vertical qui seules feront loi.  
Seuls les éléments décrits dans la notice descriptive font partie de la vente. Le mobilier est représenté à titre d'exemple et ne fait pas partie de la vente.

**DOSSIER DE VENTE PAR CKM PROMOTION IMMOBILIERE**

**CKM**  
PROMOTION  
IMMOBILIERE

**CAPELLI**  
LUX



- 23 PARKINGS
- DONT 16 PLACES EN PARKLIFT  
(PLACE SUPÉRIEURE / PLACE INFÉRIEURE)
- 14 CAVES

Dossier commercial - janvier 2020

NB : Planification sous réserve de modification technique. Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de  
Les surfaces affichées sont des surfaces brutes et peuvent différer par rapport aux surfaces du cadastre vertical qui seules feront loi.  
Seuls les éléments décrits dans la notice descriptive font partie de la vente. Le mobilier est représenté à titre d'exemple et ne fait pas partie de la vente.

**DOSSIER DE VENTE PAR CKM PROMOTION IMMOBILIERE**